

LE CONSTITUTIONNEL

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

BRUNO DUVAL, Editeur-Proprietaire

ANNONCES

Par ligne... Edition Semi-Quotidienne, premier... De l'insertion... Une colonne pour 12 mois...

TABLEAU DES ABONNEMENTS... Par ligne... Edition Semi-Quotidienne, premier... De l'insertion... Une colonne pour 12 mois...

Feuilleton du "Constitutionnel"

VALENTINE DE ROHAN.

DEUXIEME PARTIE.

LA COMTESSE ISAURE.

La-bas, ce vieux grand nom de Rohan sonnait comme le cor, éclatant comme le tonnerre. Le joli visage de Céleste prit une expression de fierté. — Je le comprends déjà, ma mère répondit-elle, nous sommes les Rohan. Je vous demande grâce pour ce que je viens de dire.

Que de bonheur réuni là, sous sa main! Quel précieux trésor auquel il lui était interdit de toucher! Elles étaient belles. La lumière de la lampe jouait à leur front qui se touchaient. Martin Blas fut obligé de demander un appui à la paroi de la galerie. Ses jambes pliaient sous le poids de son corps. Cette chère jeune fille, c'était l'ange blond qu'il baisait autrefois dans le mystérieux bercement, au-dessus duquel veillait Valentine attentive et souriante. Les jours lointains renaissaient. Il souffrait. Il eût voulu mourir. Quo fallait-il cependant pour changer cetteangoisse en bonheur? Le bruit que fit Martin Blas en touchant la paroi du corridor souterrain éveilla l'attention de madame Isaure, qui était sur ses gardes. Elle se leva aussitôt et dit: — Entrez, monsieur de Saint-Maugon; je vous attends. Celui que nous appelions Martin Blas, Morvan de Saint-Maugon qui hésitait peut être, vit un défi dans ces paroles; il se redressa de sa hauteur. — Marie, ajoutait cependant la comtesse Isaure, levez-vous et saluez votre père. Saint-Maugon entra la paleur au front et les sourcils froncés. Céleste jeta sur lui un regard timide. Elle le reconnut pour l'homme qui avait insulté sa mère dans le salon du président. — Lui! s'écria-t-elle, lui, mon père! Elle couvrit son visage de ses mains. Saint-Maugon eut un sourire amer. — Vous m'avez reconnu près d'ici, dit-il, je m'y attendais. Moi, je ne vous reconnais pas, madame, il me suffira de la voir et pour vous accabler. A mon tour de parler! Je veux que ma fille soit jugée entre sa mère et son père.

COMMERCE

Marché de Trois-Rivieres.

Trois-Rivieres, 8 Mars 1882

Corrigé tous les Lundis, Mercredis et Samedis.

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Flour (Farine de Blé), Wheat (Blé), and other grains.

VIANDES

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Beef (Bœuf à la livre), Pork (Lard), and other meats.

GRAINS

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Beans (Fèves), Lentils (Lentilles), and other grains.

VOAILLES

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Chickens (Poulets au couple), Ducks (Canards au couple), and other poultry.

LEGUMES

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Potatoes (Pommes au quart), Onions (Oignons par minot), and other vegetables.

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTREAL.

Montreal, 8 Mars 1882. Corrigé tous les Mardis et Vendredis par les Clercs du Marché Bonsecours.

LAITIERES

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Butter (Beurre frais à la livre), Milk (Lait), and other dairy products.

LEGUMES

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Beans (Pommes au Baril), Onions (Pommes fumées), and other vegetables.

VIANDES

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Beef (Bœuf à la livre), Pork (Do à soupe), and other meats.

VOAILLES

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Chickens (Dindes à la livre), Ducks (Dindes (vieux) au couple), and other poultry.

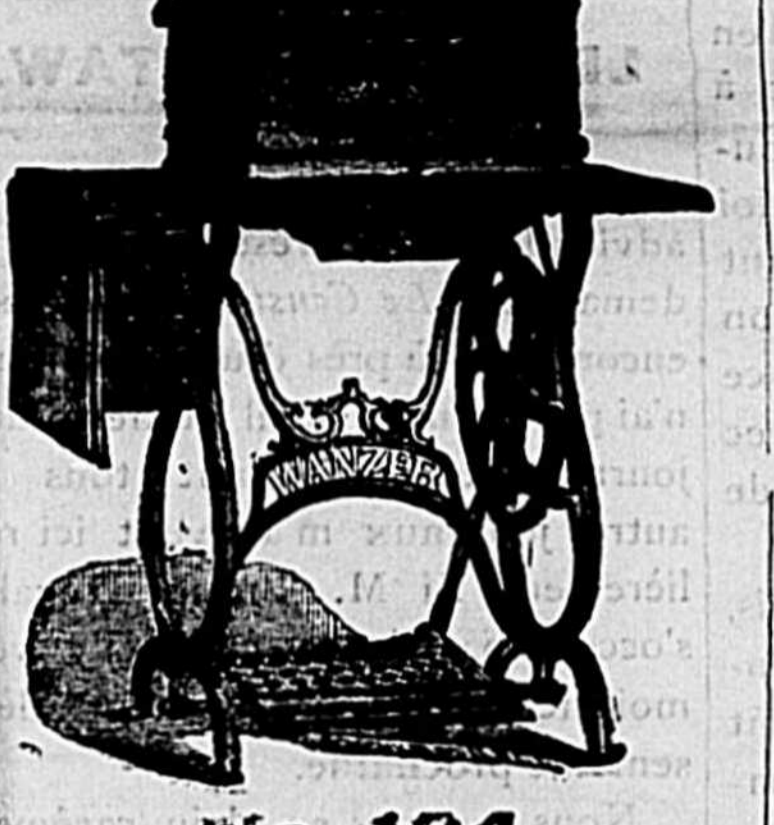
FARINES

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Flour (Farine de blé, campagne par 100 lbs), Wheat (Farine d'avoine), and other flours.

DIVERS

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes Sugar (Sucre d'érable à la livre), Honey (Sirop d'érable au gallon), and other miscellaneous items.

Grande Victoire



No. 194

Rue Notre Dame

TROIS-RIVIERES.

R. M. WANZER & CO.

Ont découvert la manière de faire fonctionner leur

Machine à Coudre

Sans qu'elle produise aucun bruit.

Plus de 50 mille de ces machines sont en usage en Canada. On ne leur connaît pas de rivales quant à la durée, la facilité de l'opération et l'étendue de l'ouvrage. On garantit qu'avec cette machine l'on peut coudre, dans le cuir et dans les étoffes les plus épaisses comme les plus minces, sans éprouver aucune fatigue.

U. P. BUREAU & CIE., AGENTS

COUVENT DE VILLA MARIA, 10 Juin 1880

Messieurs.—Nous avons reçu votre lettre ce matin, et nous sommes heureux d'y répondre sans délai. Nous avons eu beaucoup d'occasions de juger des machines à coudre de différents fabricants, et sans vouloir décourager aucun autre fabricant désireux de perfectionner ses machines, nous pouvons dire que la machine à coudre WANZER est la meilleure que nous ayons jamais essayée. Des deux machines que vous nous avez envoyées, nous remarquons que la WANZER fait la plus grande somme d'ouvrage, et cependant elle ne fait aucun bruit, et peut être facilement conduite par qui que ce soit.

Nous aurons toujours un bon mot à dire en faveur de la machine à coudre WANZER et nous vous recommandons le succès que vous méitez.

SEUR SALVATZ-LEONARDIE, Congrégation de Notre-Dame.

M. U. P. Bureau & Cie auront constamment en main, Huile à aiguilles, Huile navette pour tous les différents sortes de machine.

De plus, il se charge de réparer toutes sortes de machines à très-bas prix, un mécanicien est attaché à l'établissement.

Références de St. Maurice.—Oscar Du bois, cordonnier.

Références des Vieilles Forges.—Antoine Loranger, Ovide Camirand Plouf Beauchemin, Elmyre Sayour.

Références de Béancourt.—George Rheault.

Références de St. Grégoire.—Denis Bélieu, Isidore Bergeron, Gédéon Bergeron, Pierre Charron, Victor Houde, Dme Brulé, modiste, Benj. Prince, Noël Leblanc, J. A. Poirier.

Références d'Yamachiche.—Augustin Giguère, Alphonsine Lord.

Références de Nicolet.—Jean-Baptiste Brassard.

Références de St. Etienne des Grès.—Félix St. Onge.

Références de St. Orléans.—Dmas Bélieu.

Références de Maskinongé.—George Le myre.

Références de St. Stanislas.—Jos Eugène Charest, Léopold Trudel, Frs. Xavier Despins.

Références de la Rivière du Loup.—Dme R. L. Thérien, Capt Garceau.

Le soussigné sollicite respectueusement une visite à son magasin No. 194 Rue Notre-Dame, où il tient un assortiment complet de Machines à Coudre, des célèbres Manufactures Wanzer & Co, et Singer Canadien de Lawlor qu'il peut vendre aux prix les plus réduits. Comme on pourra le constater par les certificats ci-haut, des personnes de cette ville et des paroisses avoisinantes, ces machines donnent pleine et entière satisfaction à tous ceux qui en font usage. Toute machine vendue par le soussigné est garantie pour cinq ans. Prendra aussi en échange, des vieux machines.

U. P. BUREAU & CIE, Agents

J. N. DUROCHER, Agent Voyageur, 27 juin, 1881.

Chemin de Fer de Q. M. O. & O

Chanvènement d'Heures.

A PARTIR DE

LUNDI, 9 JANVIER 1882.

Les trains circuleront comme suit:

Table with 4 columns: Train Name, Mixed, Mail, Express. Lists departure and arrival times for various routes.

Service local entre Aylmer, Hull et Ottawa. Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Falaises le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les trains allant et venant d'Ottawa font coïncidence avec les trains allant et venant de Québec.

Les trains du dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.

Les trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la Station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.

Bureau Général, 13 Places d'Armes, BUREAUX DES BILLETS:

13 PLACE D'ARMES, MONTREAL. 202 RUE ST. JACQUES, QUEBEC.

OPPOSITE ST. LOUIS HOTEL, QUEBEC. OPPOSITE RUSSELL HOUSE, OTTAWA.

L. A. SENECAULT, Surintendant

HOTEL ST. JAMES

(Ci-devant HOTEL FARMER)



La société connue sous le nom de

JOS. RIENDEAU & CIE.

l'honneur d'informer le public que le magnifique Hôtel connu sous le nom

ST. JAMES HOTEL

et dont la popularité va toujours croissant, vient de subir de grandes améliorations, dans les derniers goûts, ce qui le met sur un pied d'égalité avec les principaux établissements, en ce genre, sur le continent américain.

M. JOS. RIENDEAU, ci-devant gérant de l'Hôtel du Canada, à Montréal, où il est si avantageusement connu, se espère que les citoyens des Trois-Rivieres et de ses environs voudront bien l'honneur de leur patronage.

Ils trouveront à l'Hôtel St. James des chambres spacieuses, bien aérées, richement meublées, une table des mieux servies, les liqueurs les plus pures et les plus recherchées.

Ce splendide Hôtel se trouve à proximité du débarcadere des bateaux de la Compagnie du Richelieu et de la Gare du chemin de fer du Nord, où des voitures stationnent pour le transport des voyageurs.

N. B.—Un Bureau du "Montreal Telegraph Company" est ouvert dans l'établissement.

JOS. RIENDEAU & CIE, Propriétaires

Trois-Rivieres, 22 Sept. 1881.

LE COURRIER DES ETATS-UNIS

QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE

ORGANE DES POPULATIONS FRANCO-AMERICAINES

19 BARCLAY STREET, NEW-YORK.

52me Année

CONDITION D'ABONNEMENT: Edition Quotidienne, port compris... Un an... \$12.00 6 mois... \$6.00 3 mois... \$3.00 Edition HEBDOMADAIRE... Un an... \$3.00 6 mois... \$1.50 3 mois... \$0.75

ANNONCES



EPICERIES

SPLENDIDE MAGASIN

JAMES SHORTIS & CIE.

(Ancien poste de A. S. Hart & Co.)

NO. 32

BUDDUPLATON

M. James Shortis, ci-devant gérant de son magasin de tout ce qui se vend à Trois-Rivieres, vient d'ouvrir un magnifique magasin de commerce le plus beau à Trois-Rivieres, où il aura constamment en mains l'assortiment le plus complet et le plus varié d'épicerie, vins et liqueurs de premier choix. On trouvera toujours à ce magasin, tout ce qui concerne la branche d'épicerie tel que:

Thé, Café, Sucres.

Melasse, Fromages,

Bière, Tabac, Grains,

Fleur, Poisson,

Fruits, Lard, etc. etc.

A des prix très-modérés.

Afin de vendre au plus tôt le fonds de magasin de M. Hart, M. Shortis vend d'ici à un mois, une grande variété d'articles de choix et de bonne qualité, à des conditions exceptionnelles, avantageuses.

N'oublions pas de faire une visite à ce magasin.

N. B.—Les personnes de la campagne sont invitées à aller à ce magasin en venant en ville pour faire leurs achats d'épicerie.

JAMES SHORTIS & CIE. Epiciers

Trois-Rivieres, 23 Nov. 1881.—L.

LE CONSTITUTIONNEL



TROIS-RIVIERES 8 MARS 1882

Aux abonnés retardataires.

Nous prions les personnes qui doivent à l'administration du Constitutionnel, tant au propriétaire actuel qu'à ceux qui l'ont précédé et notamment à M. I. L. Clair de vouloir bien venir régler le plus tôt possible.

Ceux de nos abonnés qui nous expédieront le montant de leur abonnement par lettres voudront bien les faire enregistrer, sans quoi nous ne nous tiendrons aucunement responsable de leur contenu.

CORRESPONDANCE PARLEMENTAIRE.

Ottawa, 6 mars 1882.

Le bill de M. McCarthy, relatif à la création d'une cour des chemins de fer, a été renvoyé à un comité spécial, qui devra subséquemment étudier la question, interroger des témoins sous serment et faire rapport à la Chambre. L'auteur du projet de loi ayant consenti à cette arrangement, le bill a été voté en seconde délibération.

Tout le monde a remarqué que depuis le commencement de la session, M. Laurier est d'un mutisme absolu et que M. Casgrain, au contraire, est d'une loquacité de vieille commère. Ce dernier prend évidemment le pas sur M. Laurier, tant par ses discours que par les projets de loi qu'il présente.

Est-ce que M. Laurier se verrait déborder par le flot toujours montant de l'importance de M. Casgrain? Le bouderait-il, et la Chambre aussi? Certains confrères expliquent ainsi son silence, qui semble de parti-pris.

Ceci m'amène naturellement à vous parler du fameux bill de M. Casgrain pour mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le paiement de deniers publics.

Vos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés que je vous donne ici une courte analyse de ce projet de loi qui, comme vous le verrez par vous-même, a certainement du bon.

La première disposition se rapporte à tout don, promesse, offre ou somme payée pour s'assurer une influence dans l'obtention d'un contrat de l'état, somme, don, prêt, etc., qui sont qualifiés de délits punissables par pas moins de cent et pas plus de mille piastres d'amende, ou pas moins d'un mois, ni plus de douze mois de prison.

Il est à remarquer que le receveur est passible des mêmes peines.

La troisième disposition concerne les officiers publics qui se font payer pour favoriser le contracteur dans ses transactions avec le gouvernement. Ceux-ci sont passibles d'une amende de pas plus de cent piastres, et le délinquant se trouve suspendu de son emploi pendant une année. L'embaucheur est punissable de la même amende.

La quatrième disposition prévoit le cas où de l'argent est fourni au temps des élections pour aider un candidat, afin de s'assurer des influences au sujet de l'obtention des contrats. Ce délit est punissable par pas moins de mille piastres, ainsi que d'un emprisonnement de pas moins

d'un mois, ou de pas plus de douze mois. A défaut de paiement de l'amende, douze mois de plus d'emprisonnement.

Enfin, la cinquième disposition rend le délinquant inhabile à passer ou garder aucun contrat avec le gouvernement.

Comme vous le voyez, le projet de loi de M. Casgrain est assez sévère. Les principes qu'il tend à consacrer sont excellents, il est impossible de le nier; mais du côté pratique, peut-on affirmer qu'il rencontrera le but que son auteur s'est proposé?

Il est plus que raisonnable d'en douter; car ceux qui ont intérêt à transgresser la loi trouveront toujours moyen de l'éviter. Notre loi électorale est un exemple frappant de la vérité de notre assertion. L'on a voulu prévenir la fraude, n'est-ce pas? eh! bien vous conviendrez avec moi que jamais il n'y a eu tant de fraudes depuis que la loi existe.

Le bill a été renvoyé à un mois, sur proposition de Sir Hector Langevin, qui a motivé son amendement sur le fait qu'un bill de même nature étant devant le parlement anglais, il serait bon d'attendre sa passage pour y puiser des éléments qui nous permettraient de faire une législation plus parfaite.

L'amendement a été adopté par 27 voix de majorité.

Inutile d'ajouter que le gouvernement n'en a aucunement fait une question de parti.

La discussion sur le budget se continue avec assez de langueur. Que voulez-vous! l'opposition n'a aucune prise et la forteresse ministérielle est tellement inexpugnable que l'ennemi n'ose l'attaquer qu'en tirailleur et par escarmouches. Maintenant que les gros canons ont fait entendre leur voix, le débat du reste, ne peut qu'aller en diminuant d'intérêt.

C'est M. Boulton, ministériel, et M. Ross, (Middlesex) libéral, qui ont pris la parole sur le budget à la dernière séance.

Pendant que M. Ross parlait, Sir John lui a demandé de lui céder la parole pour faire une communication à la Chambre. Sir John annonça que le Sénat venait d'adopter une adresse à Sa Majesté la Reine, pour la féliciter d'avoir échappé à la balle d'un assassin. Je crois faire plaisir à vos lecteurs en leur donnant le texte de cette adresse. La voici:

ADRESSE A LA REINE. A SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE.

Très-Gracieuse Souveraine. - Nous, les sujets dévoués et loyaux de Votre Majesté, le Sénat et les Communes du Canada, en Parlement assemblés, désirons très-sincèrement tant en votre nom qu'au nom du peuple que nous représentons, renouveler l'expression de notre loyauté et de notre dévouement inébranlables envers la personne et le gouvernement de Votre Majesté.

Nous avons été profondément affligés, qu'il plaise à Votre Majesté, par la nouvelle que le télégraphe nous a transmise hier d'une tentative qui avait été faite, contre la très-honorée et très-précieuse vie de Votre Majesté. Nous saisissons la première occasion d'ajouter nos félicitations qui, nous en sommes persuadés, viendront de nos co-sujets de toutes les parties de votre empire, de ce que Votre Majesté ait échappé à un péril si grave. Nous sommes profondément reconnaissants à l'auteur de tous biens d'avoir épargné au peuple de Votre Majesté une si cruelle calamité, et grâce à Lui la vie de Votre Majesté pourra encore être comptée parmi les précieux bienfaits de vos dévoués sujets. Nous prions pour que les bienfaits du règne de Votre Majesté se continuent encore longtemps.

(Signé) D. L. MACPHERSON, Président du Sénat.

J. G. BLANCHÉ, Orateur de la Chambre des Communes.

Sir John accompagna la lecture de cette adresse de paroles comme lui seul sait en trouver, et termina en proposant, secondé par M. MacKenzie—le chef de l'opposition étant absent de la Chambre—que cette adresse fut adoptée.

Sir Hector Langevin prit ensuite la parole en français et fit un bri-

lant éloge de la Reine. A plusieurs reprises, il eut des mouvements très-heureux, et termina par ces paroles: "Mes compatriotes français, dit-il, ont toujours regardé Sa Majesté comme un modèle des vertus que doit pratiquer une femme et une reine, et en communauté avec tous les sujets de l'Empire, les canadiens-français ont reçu avec un sentiment d'horreur la nouvelle de cet attentat, et avec joie celle de son salut."

Après quelques paroles de M. le Dr. Fiset, l'adresse a été adoptée.

B. D.

LETTRE D'OTTAWA.

Je ne sais réellement pas ce qu'il adviendra de la présente, car je me demande si Le Constitutionnel existe encore. Voilà près d'un mois que je n'ai pas reçu un seul numéro de ce journal, et cependant tous mes autres journaux m'arrivent ici régulièrement. Si M. Bruno Duval ne s'occupe pas de la chose, j'y verrai moi-même très-sérieusement dès la semaine prochaine.

Nous sommes en plein carême, et les députés font les quatre-temps. Le débat est engagé sur le tarif. Mr. Paterson, de Brants, a ouvert le feu. Il a été un peu moins violent que l'année dernière et ne s'est pas trop meurtri les poings sur son pupitre.

Mr. Ross, de Middlesex, a fait un interminable discours. Ce Monsieur a une singulière manière de discuter une question; quand on lui fait une objection, il répond que ce qu'il dit est vrai, saute pardessus à pieds joints et continue comme si tout le monde pensait qu'il dit la vérité. Il a essayé de faire du persiflage au dépens de Sir Hector, qui s'est contenté de rire de bon cœur, et a laissé le fougueux député de Middlesex s'enfermer de mieux en mieux.

Sir Richard Cartwright continue à n'être pas populaire, et malgré les éloges que lui prodigue le Free Press d'Ottawa, le député de South Huron n'est pas aimé en dépit de ses prétentions à être aimable. Sir Charles Tupper s'est imposé la tâche de corriger cet incorrigible, et l'ex-ministre des finances du gouvernement MacKenzie en devient furieux.

Il serait très-difficile de dire si la présente session sera longue, car l'opposition se décidera peut-être à faire autant de discours que possible, afin que chacun de ses membres ait un petit ou un long discours à présenter aux libres et indépendants électeurs. Nous attendons avec impatience la discussion de quelques questions concernant le Département de la Milice.

Jusqu'à présent l'honorable M. MacKenzie continue à garder un silence solennel. Il a même laissé savoir à la Chambre, l'autre jour, qu'il ne s'était par même aperçu de l'absence de M. Blake.

C'est avec bonheur que nous ayons appris que la candidature de M. Narcisse Faucher, au poste d'Orateur de la Chambre Provinciale de Québec, n'était qu'une bonne farce de notre estimable ami du Quotidien. Je me permettrai cependant de dire en passant, à cet aimable journaliste, de choisir mieux ses sujets quand il voudra rire. Il n'est pas toujours bon de badiner avec les choses sérieuses.

Un pénible événement pour la population française de cette ville, a été l'apparition d'un volume intitulé: "Mes Vers" et dû à la plume de M. J. A. Bélanger.

Je vous conseille d'acheter ce livre—c'est vraiment quelque chose de curieux—que dis-je, curieux, mais c'est extraordinaire, c'est monumental, pyramidal même. On n'a jamais rien vu de pareil publié dans la langue française.

En lisant ces prétendus vers que j'ai eu le courage de lire, on se demande si l'auteur est sérieux et si

a réellement en la prétention de soumettre un tel travail à la critique d'un public intelligent.

Quant à moi, j'en ai été abasourdi, je n'en reviens pas, et on m'assure que Sulte a failli en faire une maladie, rien que d'avoir lu les premiers vers de la préface:

"L'AUTEUR ET SES VERS."

L'auteur. Sur un Pégase étique, et quo rien ne décore "Tendre au Parnasse, Moi!"

Ses Vers. Tiens... comme narrateur. Si Ton Pégase amuse, il ira: mieux encore; Les Ris le porteront....

L'auteur. Au pied de la hauteur.

Est-ce assez gentil, assez spirituel, hein? qu'en pensez-vous? Voyez-vous d'ici, M. Bélanger enfourchant un Pégase étique, que rien ne décore, et se mettant en route pour le Parnasse? Si jamais il y monte, j'espère qu'il y restera, pour le plus grand honneur de la langue française, cette amante bien-aimée dont on ne doit jamais élabousser la robe. J'aurai occasion prochainement de donner une appréciation de ce singulier recueil de poésies. Le fait est que l'on se demande si on doit s'en fâcher ou en rire. Je respecte beaucoup l'auteur de "Mes Vers," mais je ne puis pas les lui pardonner: Ma Muse en l'attaquant, charitable et discrète, Sait de l'homme d'honneur, distinguer le photo.

LIONEL. Ottawa, 6 mars 1882.

La retraite de l'Hon. Dr. Ross.

Quelques soient les motifs qui guident un homme politique prenant une position aussi tranchée que celle de l'hon. Dr. Ross, il est toujours regrettable de voir des journaux amis lier et qui semblent ennemis aujourd'hui, ajouter en quelque sorte l'injure au dépit. Le Dr. Ross n'a pas été exempt de ces misères, mais il a trouvé un généreux défenseur dans le Courrier de Montréal qui, on le sait, se distingue par des allures impartiales et fort indépendantes. Voici les remarques:

"Nous avons cru jusqu'ici, dit-il, qu'il était préférable de ne faire aucun commentaires sur la retraite de l'honorable M. Ross. Il nous paraissait plus convenable d'attendre des explications, pour nous prononcer. On doit, il nous semble, avoir certains égards pour des hommes que l'on a appris à respecter, soit que leurs idées s'accordent avec les nôtres ou non. Aussi, avons-nous vu avec regret les commentaires d'un de nos confrères montréalais sur le compte de l'hon. M. Ross. Les rumeurs disent que la vente de la section ouest du chemin de fer du Nord est la cause de la démission de l'ex-commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics. Si les rumeurs disent vrai, nous sommes loin d'approuver ces raisons. Mais après tout, ce ne sont que des rumeurs, et faut-il donner à l'ex-membre d'un cabinet, qui a toujours joui de notre confiance, le temps de fournir des explications. Pourquoi refuser à un de nos hommes d'Etat ce que nous accordons au premier venu?"

C'est une mauvaise politique, c'est un acte d'ingratitude que de vouloir rabaisser dans l'opinion publique les hommes qui ont toujours eu à cœur l'intérêt de la province et qui à certain moment croient devoir ne pas partager nos opinions. M. Ross est un de ces hommes intègres, honnêtes et dévoués, et c'est pourquoi nous relevons les insinuations pleines de malice de notre confrère. L'ex-commissaire de l'Agriculture est sorti du cabinet pour des raisons politiques et pas pour autre chose. Sa santé est florissante et n'inspire aucune crainte. Nous attendons donc les explications qui seront données à la prochaine session.

Une dépêche spéciale d'Ottawa nous apprend, dit le Canadien, que l'embranchement de St Charles et les bateaux-traversiers ont été accordés par un arrêté du conseil en date de samedi.

Nous sommes heureux de constater que le gouvernement a rempli la promesse qu'il a faite il y a deux ans dans des circonstances que nous avons expliquées antérieurement.

Nous connaissons maintenant le montant des revenus perçus pendant les huit premiers mois de l'exercice en cours. Ils accusent une augmentation totale de \$3,039,928 sur ceux des huit mois correspondants de l'année dernière.

Voici les chiffres pour les huit premiers mois des deux années financières.

Table with 3 columns: Category, 1881, 1882. Rows include Douanes, Excise, Divers, Montants, and Augmentation.

Voici le revenu pendant le mois de février comparé à celui de février 1881:

Table with 3 columns: Category, 1881, 1882. Rows include Douanes, Excise, Divers, Montants, and Augmentation.

Les résultats du mois de février nous font croire que le revenu total de l'année s'élèvera à plus de trente-trois millions de piastres, ce qui serait ressortir un excédant encore plus considérable que celui que le ministre des finances espère.

La vente de la section ouest du chemin de fer du Nord, qui s'étend de Montréal à Ottawa, y compris les embranchements de St. Jérôme et d'Aylmer a été conclue samedi entre le gouvernement de Québec et le syndicat du Pacifique. La section est de Montréal à Québec, en y comprenant les embranchements de Joliette, Berthier, des Piles et le chemin de ceinture des Trois-Rivières, a été vendue à un syndicat composé de l'hon. M. McGreevy, et MM. Alph. Desjardins, M. P. Ald. Quimet, M. P. et L. A. Sénécal.

Le syndicat a aussi acheté les lignes privées de St. Lin et de St. Eustache. Le prix de vente est de \$4,000,000 dans les deux cas, soit un total de 8 millions. De plus il reste à la charge du syndicat provincial pour \$998,000 de travaux obligatoires.

Un journal remarque que d'ici à 1890, nous allons racher toute la partie de la dette portant un intérêt de six et cinq pour cent. Alors l'intérêt de toute la dette ne sera que de quatre pour cent, ce qui en rendra le paiement d'autant plus facile. Une fois le chemin du Pacifique et l'élargissement des canaux terminés, nous aurons complété pour longtemps les grands travaux de première utilité publique rendus nécessaires par la confédération des provinces.

Le gouvernement des Etats-Unis a diminué la dette publique de plus de \$9,000,000 durant le mois de février. Le Mail fait remarquer à ce propos que nos voisins paraissent évidemment se bien trouver de la protection et du système des surplus.

On transmet de Chicago la nouvelle à peine croyable que le gouverneur de l'Illinois a été informé que, dans le sud de cet Etat, il règne une véritable famine, et que des femmes et des enfants meurent de faim. La chose est invraisemblable et ne doit être un simple canard.

Du Nord: Depuis qu'il est question d'un chemin de fer dans le Nord, les lots ont doublé et triplé de valeur. Chaque jour M. le curé Labille reçoit des demandes de toutes les parties du diocèse de Montréal. Il fait aux gens des renseignements sur la qualité des terres, le climat, l'éloignement des nouveaux cantons. Nous sommes certain qu'il se fait ici à Saint-Jérôme, plus de demandes de lots à vendre qu'en certains bureaux du gouvernement. Saint-Jérôme se trouve le centre, le cœur du mouvement. C'est M. le curé Labille qui voit tout, répond à tout. Il serait curieux de calculer le nombre de colons qu'il a dirigés sur la vallée de la Ronge depuis trois ans. A lui seul, il vaut toute une agence d'colonisation. Et pourtant combien son travail coûte-t-il à la province, où sont ses employés, son secrétaire, ses messagers et tutti quanti? Qui défrayera même les dépenses fort légitimes qu'il ne fait qu'en vue de la colonisation? Au travail qu'il s'impose, une constitution n'est-elle vite, bien vite. Qui songe à cela dans les hantes sphères??

\$5,000 si les bâtisses sont érigées dans la Commune. La ville accorde en outre une exemption de taxes pendant 25 ans.

On ne compte pas moins de dix-huit manufactures de coton en pleine activité dans le Dominion. Sur ce nombre, la Province de Québec compte pour un tiers, et nous n'apprendrons rien de nouveau en disant que ces manufactures ont acquis un degré de prospérité étonnant. Prenons, par exemple, la manufacture Hudon à Hochelaga. Depuis sa fondation—qui remonte à peine à 5 ou 6 années, croyons-nous—l'importance de cet établissement a plus que doublé, et aujourd'hui qu'il compte 80,000 broches, il ne peut suffire à toutes les demandes.

Il reste donc une large marge pour la création d'autres manufactures, dont le succès est assuré d'avance.

Il se présente pour notre ville une rare occasion de profiter d'une industrie qui, pour être nouvelle ici, n'en est pas moins d'une prospérité certaine. Laissons-nous échapper l'occasion qui ira bénéficier à quelques voisins?

Pour employer un dicton populaire, que l'on remarque bien que "l'on nous demande un œuf, pour en retour nous donner un bœuf."

Le règlement a besoin de la sanction de tous les propriétaires contribuables de la cité et celle-ci ne se fera pas attendre quand le temps sera venu; nous croirions faire injure en doutant du bon sens de ces mêmes contribuables. Nous irons plus loin et nous affirmerons que bon nombre de nos concitoyens, comprenant que le placement de capitaux dans cette industrie est une bonne affaire, s'empresseront de devenir actionnaires de la compagnie.

C'est en multipliant les manufactures de toutes sortes que Trois-Rivières prendra le rang qui lui appartient dans la province; mais pour y arriver, il est nécessaire que nous fassions quelques petits sacrifices. Héritons-nous, quand il s'agit de notre propre prospérité?

Une plante qui remplace la vigne

Sous ce titre, une grave et bonne nouvelle nous arrive du Midi de la France.

Tout le monde sait les pertes énormes qui ont été éprouvées, depuis une vingtaine d'années, par l'agriculture française à la suite des ravages du phylloxera; plus de la moitié des vignes françaises a déjà disparu et nul ne saurait prévoir le terme des dégâts du terrible dévastateur. Vainement on a employé à son encontre, procédés qui précédés, j'irais dire sur ingrédients; rien n'y fait, et jusqu'ici les expérimentateurs ont vu leurs frais d'expériences dépasser les récoltes et une partie de la récolte, le phylloxera ne s'en porte pas plus mal et continue à détruire lui, tout à son aise, nos splendides et luxuriants vignobles.

En présence d'un pareil désastre, un agronome courageux, M. Auguste Deleuil, dont les travaux ont déjà reçu la sanction et les encouragements des Sociétés savantes, après bien des essais infructueux pour conjurer le mal, est parvenu, non à le dompter, mais à le tourner. Abandonnant donc la vigne à son malheur, il s'est demandé si l'on ne pourrait pas trouver dans un autre végétal les éléments de prospérité qui nous font défaut par la disparition du précieux arbuste.

Cette plante est aujourd'hui toute trouvée: c'est une variété de Betterave rouge, sans rivale dans le monde entier, par ses qualités incomparables, qui serait appelée à remplacer l'héritage de la vigne.

Comme on le sait, la Betterave fournit, en effet, des alcools de premier choix; pour quoi sa pulpe, traitée comme le moût de raisin, ne donnerait-elle pas une boisson équivalente?

Le fait est, en effet, que la Betterave, fort sucrée, produit par la fermentation un vin qui ne le cède en rien à bien des vins soi-disant de nos crus méridionaux. Au surplus, elle a l'avantage immense de s'accommoder de tous les terrains et principalement sous tous les climats, de là les motifs pour la faire rechercher par les agriculteurs.

Le vin de Betterave l'est à une infinité que nous tenons à signaler, ne serait-ce qu'en vue de provoquer de nouvelles recherches, ou même de nouvelles ressources à notre viticulture en détresse.

Dans le but de vulgariser et de planter le propagateur se met gratuitement à la disposition d'agriculteurs pour leur fournir les graines dont ils auraient besoin—On peut donc s'adresser en toute confiance à M. AUGUSTE DELEUIL, agronome, à Gardanne, près Marseille (FRANCE).

ACTUALITÉS

L'hon. M. Villemure a donné sa démission comme Conseiller Législatif et son siège a été donné à M. Lacoste de Montréal.

Il est aussi question de M. Boisé qui succéderait à l'honorable M. Panet.

Les avocats sont des gens heureux! Sur huit ministres, il y a sept avocats et un notaire.

LAVIGNE

Lajoie

EDITEURS DE MUSIQUE, IMPORTATEURS DE



Pianos

ORCHESTRÉS, Fanfares, Etc.

265

Rue Notre Dame

SOHMER & Co. De New-York.

Grande Médaille de Mérite et Diplôme d'Honneur, Exposition Philadelphie 1876.

PIANOS

Assortiment considérable de Pianos de différentes manufactures des Etats-Unis à bon marché et conditions faciles.

Pianos

SOHMER & Co. De New-York.

Tous les Pianos ont été choisis avec soin par M. Ernest Lavigne lui-même, et seront garantis pour SIX ANS.

En vente chez Lavigne & Lajoie No. 265, RUE NOTRE-DAME MONTREAL.

Musique

NOUVELLE ROMANCES

Ton Souvenir... 30 Sous les Tilleuls... 35

Le Frontispice de cette romance qui a été dédiée à Monsieur Jehin Prume, est orné d'un magnifique portrait du célèbre violoniste.

Si vous étiez chanssonette... 30 Grand Succès

Et la lampe ne brûlait plus... 30 J'attends... 30

Cela ne se dit pas... 25 La première neige... 25

Le Soupir... 25 Elle ne croyait pas... 35

Je ne t'aime plus... 25 Extase... 30

Lettre d'une cousine à son cousin... 35

Lavigne & Lajoie 265 RUE NOTRE-DAME

LE MAILLON PAPIER

ESSAYEZ-LE!! MAGNIFIQUEMENT ILLUSTRE 36 ANS.

LE SCIENTIFIC AMERICAN.

Le Scientific American est un grand Papier Nouvelles Hebdomadaire de Première Classe, contenant seize Pages, imprimé dans le plus beau style, abondamment illustré de splendides gravures, représentant les inventions les plus nouvelles et les plus récents progrès dans les Arts et Sciences, comprenant des Faits Nouveaux et Intéressants en Agriculture, Horticulture, Vie Domestique, Hygiène, Progrès Médicaux, Science Sociale, Histoire Naturelle, Géologie, Astronomie. Des écrits pratiques de la plus haute valeur, par d'éminents écrivains dans tous les départements de la Science, se liront dans le Scientific American.

Prix \$3,20 par année, \$1,60 six mois, compris frais de port. Escompte aux Agents. Dix cents pour une seule copie. Vendu par tous les Commerçants de Nouvelles. Envois sur ordre par la Poste à MUNN & CO., Editeurs 37 Park Row, New-York.

PATENTES. Scientific American Messrs MUNN & CO, il y a des Solliciteurs de Patentes Américaines et de l'Etranger, de 35 années d'expérience, et possèdent le plus grand établissement du monde. On obtient des Patentes aux conditions les plus avantageuses. On insère un avis spécial dans le Scientific American de toutes les inventions patentées par le canal de cette Agence, avec le nom et la résidence de celui qui a obtenu la Patente. L'impression circulaire de cette publication attire l'attention du public sur les mérites de la nouvelle patente et la vente s'effectue facilement.

Tout le monde qui aurait une nouvelle invention, peut s'assurer, libre de charge, si une patente peut être obtenue, en écrivant aux sous-signés MUNN & CO.

Nous expédions aussi, franc de port, notre traité sur les Lois de Patentes, Patentes, Brevets, Marque de Commerce, leur coût, comment se les procurer, avec les suggestions de ce les procurer au plus tôt. Adressez comme suit pour le Journal, ou pour ce qui concerne les Patentes: MUNN & CO., 37 Park Row New-York

Branch Office, Cor. F & 7th Sts., Washington, D. C. —Novembre—1880.

CATARRHE.

Catarrhe de 25 ans guéri par le remède Constitutionnel pour le Catarrhe. Obstructions dans la Gorge menaçant de l'étouffement, mal de Tête, douleurs dans les Epauls dans le Dos et les Rognons et Prostration complète du système, guéris par le Remède Constitutionnel pour le Catarrhe. Une toux de vingt-cinq ans radicalement guérie par le remède Constitutionnel pour le Catarrhe.

Catarrhe, avec obstructions dans la Gorge causant des émissions de Strangulations, Vertiges, Douleurs dans le Côté et Faiblesse des Rognons, soulagés immédiatement Nouvelle Nature du Système par l'usage du Remède Constitutionnel pour le Catarrhe.

Un Homme guéri d'un Catarrhe de quarante ans, par l'usage du Remède Constitutionnel pour le Catarrhe. Il était si invétéré qu'il alternait sa vue. Le rendait presque sourd.

Troublé par des Obstructions dans la Gorge, Etouffements, Bourdonnements dans la Tête et Mauvaise Halcine guéris par le Remède Constitutionnel pour le Catarrhe.

Catarrhe, avec tous les symptômes qui lui sont propres, conduisant promptement à la Consomption, guéri par moins de quatre bouteilles du Remède Constitutionnel pour le Catarrhe.

Les Os du Nez rongés, par un Cancer, perte de la mémoire, Esprit Fatigué, guéris par le Remède Constitutionnel pour le Catarrhe. Catarrhe avec toutes ses suites insupportables, guéri avec quatre Bouteilles du Remède Constitutionnel pour le Catarrhe.

En vente chez HOERNER & WILLIAMS, Droguistes -610-79.

Glace ! Glace !

Le soussigné est prêt à recevoir des ordres pour la saison prochaine. Il garantit fournir à ses pratiques de la

GLACE DE PREMIERE QUALITE REGULIEREMENT A DOMICILE.

PRIX: Pour la saison commençant le 1er Octobre \$5.00, dont \$2.50 payable dans la première semaine de la distribution et \$2.50 dans la première semaine d'Août.

On distribuera la glace aussi à raison de \$1.25 par mois.

Bureau: Rue des Forges, No. 75 T. LEMAY

Trois-Rivières, 18 Avril 1881.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878

Les Machines à coudre de

WHEELER & WILSON

ont obtenu à cette exposition

LE SEUL GRAND PRIX ET UNE MEDAILLE D'OR.

Ces machines sont préférables à toutes autres par leur vitesse, leur durabilité et leur couture parfaite. Chacun peut s'en convaincre en faisant une visite au magasin de

U. P. BUREAU, agent. RUE NOTRE-DAME Trois-Rivières 10 Décembre 1880.

ADRESSES D'AFFAIRES

J. M. DESILETS AVOCAT, (Ci-devant Magistrat de District) TROIS-RIVIERES. Bureau: Rue St. Joseph, No 28;

Résidence: Rue Notre-Dame (Est) No 95 CONSULTATIONS: Au bureau, de 9 heures A. M. à 5 heures P. M.

A. Domicile, de 7 à 9 hrs. P. M. 6 Septembre, 1878

NARCISSE GRENIER, AVOCAT No. 31 Rue Des Champs. En face du Palais de Justice TROIS-RIVIERES

HEURES DE BUREAU: De 9 heures A. M. à 5 heures P. M. 2 février 1880.

JOSEPH EDOUARD GENEST, AVOCAT. ARTHUR T. GENEST ARPEUTEUR, Bureau: No. 19 Rue des Champs; Trois-Rivières, 30 janvier 1879

A. L. DESAULNIERS, AVOCAT, Bureau et résidence, rue Hart, 1 Trois-Rivières, 1er Mai 1877.

H. G. MALHIOT, AVOCAT, Bureau: rue Bonaventure. Trois-Rivières, 1er Mai 1877.

R. S. COOKE, AVOCAT. Bureau: Rue St Joseph Trois-Rivières, 1er Mai 1880.

GERVAIS & GERIN, AVOCATS, Bureau: rue St. Joseph, maison de M. Du-moulin, ancien bureau de la Banque du Haut-Canada Trois-Rivières, 1er Mai 1877.

P. A. BOUDREAULT, AVOCAT, Bureau et Résidence, rue Bonaventure, près de l'Eglise paroissiale.

BRUNELLE & DUGRE AVOCATS, Bureau: No. 19 Rue du Platon Trois-Rivières, 25 Juillet 1879

TURCOTTE & PAQUIN AVOCATS, Bureau: Rue des Champs, en face du Palais de Justice. MM. Turcotte & Paquin suivront régulièrement le Circuit de la Rivière-du-Loup. Trois-Rivières, 1er mai 1877.

CLAIR & HONAN, AVOCATS Bureau: Rue des Champs Trois-Rivières, 1er Mai 1880

J. F. V. BUREAU, AVOCAT. Bureau: rue des champs, en face du Palais de Justice. Trois-Rivières, 1er mai 1877

SS. DELOTTINVILLE, AVOCAT Bureau: Rue Bonaventure No. 8. Trois-Rivières, 1er mai 1877.

P. N. MARTEL, AVOCAT Bureau et résidence, rue Bonaventure. Trois-Rivières, 1er mai, 1877.

ALEXIS L. DESAULNIERS AVOCAT. Rivière-du-Loup, 1er mai 1877.

DR. GERVAIS, Bureau: rue des Champs, vis-à-vis la rue Royale. Trois-Rivières, 1er mai 1877.

DR. H. THERIEN, Bureau Rue St. Pierre No. 38, Maison de pension de M. Dénéchaud. Trois-Rivières, 1er mai 1877.

CHARLES DION BARBIER, NO. 42 RUE DU FLEUVE TROIS-RIVIERES. Tient un assortiment complet de Parfumerie, Cigares, etc. etc. etc. Trois-Rivières, 4 Mars, 1881

ADRESSES D'AFFAIRES

HECTO. TREPANIER, NOTAIRE, Bureau: No 10 Rue Craig Trois-Rivières, 16 février 1881.

GEORGE E. HART, NOTAIRE. Bureau: rue du Platon Trois-Rivières, 1er mai 1877.

G. B. HOULISTON & CIE, COURTIERS, Bureau: Rue du Platon Trois-Rivières, 1er mai 1877

GODFROY LASSALLE, Percepteur du Revenu pour le Gouvernement Local. Bureau: rue des Champs. Trois-Rivières, 1er mai 1877

GEORGE BALGER, Importateur et Commissionnaire, coin des rues Notre-Lame et Alexandre No. 132 Trois-Rivières, 1er mai 1877.

BISMARCK

RESTAURANT TRICOLORÉ No. 4 RUE BADEAUX, Sous-bassement de la maison de M. Michel

M. JEAN-BAPTISTE TROTTIER alias BISMARCK à l'honneur d'informer les citoyens de Trois-Rivières, qu'il vient d'ouvrir un restaurant au No. 4, rue Badeaux, dans le sous-bassement de la maison de M. Michel Carou, endroit naguère occupé par M. Marchand. On pourra avoir des repas à toutes heures de la journée et de la nuit. Le dîner ne coûte que \$0.25. M. Trottier demande l'encouragement du public.—24-9-80.

LE HOUSEHOLD JOURNAL

Publié mensuellement à raison d'une piastre (1.00) par année. C'est le journal publié à meilleur marché et qui est le plus populaire en Canada.

On donne 4 beaux Chromos de 12-16 à chaque abonné.

Nous accordons de bons termes aux agents. Envoyez un timbre postal de 3 cents pour vous procurer notre Catalogue. JAMES LEE and Co., Propriétaires, Montréal, Québec.

P. P. Boite 1120.

Bureau de Poste TROIS-RIVIERES

8 Décembre 1880.

MALLES ARRIVÉE CLOTURE

PAR CHEMIN DU NORD, Section Ouest. Montréal et Ouest Yamachiche 6 30 P. M. 12 30 P. M.

Rivière-du-Loup Maskinongé, Perthier et Sorel 8 00 A. M. 8 00 P. M.

MALLE DE NUIT, Québec, Montréal et Ottawa. PAR GRAND TROUC

Etats-Unis 9 30 A. M. 12 30 P. M.

St. Grégoire Nicolet La Baie Arthabaska Les Cantons de l'Est

PAR CHEMIN DU NORD, Section Est. Québec et Est. 1 20 P. M. 5 30 P. M.

Batiscan Champlain Ste Anne de la Pénitence etc. etc. PAR TERRE

Bécancourt 9 30 A. M. 11 00 A. M.

Gentilly St Pierre les Becquets St Jean D. C. et la rive sud. 12 Midi. 1 P. M.

St. Maurice Ste Geneviève St Narcisse St Etienne Valençan Falmont 10,00 A. M. 11 30 A. M.

Les malles pour l'Europe ferment le vendredi à 5.30 P. M.

Les lettres enregistrées doivent être mûllées 15 minutes avant le départ de chaque malle

C. K. OGDEN, Post-Maître Trois-Rivières, 1880, 14 décembre

Notes Locales

Notes Locales

IMPRIMERIE

DU

CONSTITUTIONNEL

NO. 10 RUE CRAIG NO.

On exécutera à cet établissement, avec la plus grande ponctualité, les ouvrages de ville en différentes couleurs et dans le style le plus élégant tels que :

LETTRES DE COMPTES, MEMORANDUMS, CARTES D'AFFAIRES, ET D'VISITE, BILLETS PROMISSOIRES, ENVELOPPES, CATALOGUES, LISTES DE PRIX, PROGRAMMES, CIRCULAIRES, AFFICHES, PLACARDS

LETTRES FUNERAIRES, &c., &c.

Pour Avocats :

BLANCS DE SOMMATION, DEMANDE DE PLAIDOYER, FIAT, COMPARUTION, DECLARATION SUR BILLETS, DECLARATION SUR COMPTES, DECLARATION ACTE HYPOTHEQUE, SUBPOENA, AFFIDAVIT, INSCRIPTION, INVENTAIRE DE PRODUCTION.

Pour Notaires :

BLANCS DE BILLETS, QUITTANCE, PROCURATION, TRANSPORT, CONTRAT DE VENTE, CONTRATS DE MARIAGE, PROTEST, D'OBLIGATION, BAUX A LOYER, SAISIE-ARRÊT APRES JUGEMENT, BREF DE SAISIE-GAGERIE, PROCES-VERBAUX DE SAISIE, OPPOSITION CONTRE VENTE DE MEUBLES, MEMOIRE DE FRAIS, ETC.

Pour Huissiers :

BLANCS DE PROCES VERBAUX DE SAISIE, BLANCS D'AVIS ETC, ETC.

Les ordres envoyés par écrit recevront toute attention et seront exécutés sans délai.